



BULLETIN D'INFORMATION

IER SEMESTRE

2025



SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE



ÉDITORIAL.....3
ÉTAT CIVIL.....4
TRAVAUX ET ACTIONS.....7
VIE CITOYENNE.....16

VIE ÉCONOMIQUE

GÎTE RUE KARQUEL18

VIE SCOLAIRE



ECOLE RENÉ SCHWEITZER....19
COLLEGE DUVIVER.....22

VIE SOCIALE.....26



VIE ASSOCIATIVE



DONNEURS DE SANG.....33
AMICALE SAPEURS POMPIERS....35
AMC.....35
CANOË KAYAK.....36
ARCHERS DU SÂNON.....39
FOYER RURAL.....41
JUDO CLUB.....45
FAMILLES RURALES.....46
AF EINVILLE.....49

VIE D'ANTAN.....50
EN FAMILLE.....52
INFOS PRATIQUES.....55





Bonjour à toutes et tous,

Nous voilà bientôt arrivés à la fin de ce mandat, le temps a passé à la vitesse de l'éclair et, en ce qui nous concerne, le bilan reste positif. Et cela, malgré des moyens sans cesse diminués (aide de l'Etat, taxe d'habitation supprimée, subventions en baisse), le tout dans un contexte mondial incertain aggravé par une situation financière nationale en net recul.

A Einville, les élus ont gardé leur optimisme, se mobilisant sans cesse pour notre village. Bien que nos actions n'aient pas toujours été suivies par l'ensemble des habitants (particulièrement les plus jeunes), elles ont été menées à bien. Avec la commission « jeunesse- sport -vie associative», nous avons mis en place diverses activités que nous continuons à faire évoluer :

- Découv'assos qui se déroulera cette année le 13 septembre
- Marché de Noël : les 13 et 14 décembre

Cet été, nous prévoyons 2 concours de pétanque en juillet et septembre prochain.

Pour les plus jeunes : 2 activités : self défense le 24 juillet / skate board le 29 juillet.

Le Relais Fleuri apporte du dynamisme à Einville.

Parmi les nouveautés, la halte fluviale va bénéficier d'une revalorisation notable : modernisation des moyens de paiement avec QR code, accès aux sanitaires 24h/24 et 7j/7 pour tous, installation d'un ponton adapté aux personnes à mobilité réduite pour une meilleure accessibilité aux activités nautiques. Cela sera un attrait supplémentaire pour notre village.

La nouvelle école avance bien, nous y accueillerons plus de 350 élèves du territoire et 600 repas seront servis par jour au nouveau restaurant scolaire (début des travaux prévus au printemps 2026). La municipalité participe au financement des accès et parkings attenants pour garantir les meilleures conditions d'accueil.

Nous espérons voir sortir de terre les premières maisons du nouveau lotissement « Les Orchidées » avant la fin de ce mandat.

Par ailleurs, la totalité de l'éclairage public a été remplacé par des ampoules Leds, ce qui apporte déjà une économie significative.

Bien d'autres idées sont à l'étude, cependant leur concrétisation dépendra des financements disponibles, dans un contexte économique qui reste difficile.

Malgré cela, notre équipe municipale tire une grande satisfaction du travail accompli et de l'engagement au service de la population tout au long de ce mandat.

Merci d'avoir pris un peu de votre temps pour lire cet édito !

Félicitations au collégiens, lycéens et étudiants pour leur réussite aux examens.

Je vous souhaite le meilleur pour l'avenir, de belles vacances à tous et un été agréable.

Véronique ADMANT
Adjoint du maire

NAISSANCES

Hugo MEXIQUE

Né le 30 avril 2025 à NANCY (54)
Au foyer de Matthieu MEXIQUE et Elise MEILENDER
Domiciliés 5 rue de la Chaponnière



Louise VERDENAL

Née le 2 mai 2025 à LUNEVILLE (54)
Au foyer de Thibaut VERDENAL et Alice HELLE
Domiciliés 28 rue du Pont

Germaine COMMUN, épouse ARNOULD
Née le 18 janvier 1934 à ATHIENVILLE (54)
Décédée le 5 janvier 2025 à EINVILLE-AU-JARD (54)
Domiciliée 9 rue du Puits Gros Yeux

Jeanne HENRY, épouse DEROUINEAU
Née le 30 août 1929 à NANCY (54)
Décédée le 8 janvier 2025 à EINVILLE-AU-JARD (54)
Domiciliée 9 rue du Puits Gros Yeux

Michel CHARPENTIER
Né le 28 décembre 1945 à LUNEVILLE (54)
Décédé le 17 février 2025 à LUNEVILLE (54)
Domicilié 10 chemin de la Borde

Grégory FROMET
Né le 19 décembre 1978 à ESSEY-LES-NANCY (54)
Décédé le 14 janvier 2025 à EINVILLE-AU-JARD (54)
Domicilié 5 rue Neuve

Micheline BOMBARDE, épouse VOIRIOT
Née le 13 mars 1932 à PARIS 20^{ème}
Décédée le 25 février 2025 à EINVILLE-AU-JARD (54)
Domiciliée 9 rue du Puits Gros Yeux

Marie HENRY, épouse PIHANT
Née le 7 août 1926 à SAINT-DIE (88)
Décédée le 17 mars 2025 à EINVILLE-AU-JARD (54)
Domiciliée 9 rue du Puits Gros Yeux

Roland FALTOT
Né le 13 janvier 1931 à NANCY (54)
Décédé le 24 mars 2025 à EINVILLE-AU-JARD (54)
Domicilié 9 rue du Puits Gros Yeux

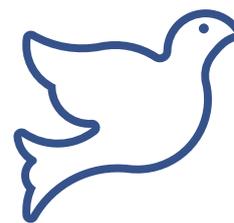
Pascal LEBIGRE
Né le 17 février 1964 à LUNEVILLE (54)
Décédé le 11 avril 2025 à LUNEVILLE (54)
Domicilié 61 route de Valhey

Jean-Louis GARETIER
Né le 1^{er} juillet 1939 à POITIERS (86)
Décédé le 24 avril 2025 à EINVILLE-AU-JARD (54)
Domicilié 15 route de Maixe

Pierre CLAUDEL
Né le 4 avril 1950 à NANCY (54)
Décédé le 9 mai 2025 à VANDOEUVRE LES NANCY (54)
Domicilié 4 rue de la Chaponnière

Bernard TOUSSAINT
Né le 26 août 1944 à CATUS (46)
Décédé le 15 juin 2025 à LUNEVILLE (54)
Domicilié 7 Quartier du Château

DÉCES



AVIS DE MENTION REÇUS (DÉCÈS DE PERSONNES NÉES À EINVILLE-AU-JARD)

Georges VOISIN
Né le 11 mai 1932 à EINVILLE-AU-JARD (54)
Décédé le 13 janvier 2025 à BLAINVILLE SUR L'EAU
(54)

Martine POINSIGNON
Née le 14 août 1957 à EINVILLE-AU-JARD (54)
Décédée le 15 janvier 2025 à CHANTEHEUX (54)

Suzanne JAMBOIS
Née le 25 octobre 1941 à EINVILLE-AU-JARD (54)
Décédée le 1^{er} février 2025 à THIAUCOURT-
REGNIEVILLE (54)

Michel BARBIER
Né le 26 novembre 1927 à EINVILLE-AU-JARD (54)
Décédé le 19 février 2025 à MONTPELLIER (34)

Jeannine LOUIS
Née le 3 mai 1936 à EINVILLE-AU-JARD (54)
Décédée le 7 mars 2025 à LA CHAPELLE-LA-REINE (77)

Marie ADAM, épouse MARCHAL
Née le 24 août 1946 à EINVILLE-AU-JARD (54)
Décédée le 14 mars 2025 à SETE (34)

Jean-François COLAS
Né le 27 février 1937 à EINVILLE-AU-JARD (54)
Décédé le 15 avril 2025 à PARIS 15^{ème}

Odette DURAND, épouse AZE
Née le 8 juillet 1937 à EINVILLE-AU-JARD (Meurthe-et-
Moselle)
Décédée le 16 mars 2025 à CONDE-SUR-NOIREAU (14)



VIE MUNICIPALE



Vous avez récemment choisi d'habiter à Einville-au-Jard, nous nous réjouissons de vous y accueillir. Notre village est doté de nombreux services, commerces, équipements, ainsi que d'une vie associative ouverte à tous.

De nombreuses activités culturelles et sportives sont proposées à toutes les générations.

Au nom de l'équipe municipale, nous vous souhaitons la bienvenue.

Le secrétariat de mairie reste à votre disposition pour tout renseignement et toute démarche pratique (attestation nécessaire pour l'inscription scolaire, inscription sur les listes électorales, état civil...).

Nicole CLARENN

24 Ter Grande Rue

Danielle DIOT

11 Grande Rue

Madeleine GUILLAUME

50 Grande Rue

Olivier et Sophie HOUOT

33 rue Aristide Briand

Yohann MEHAY - Milena SCHWARZE

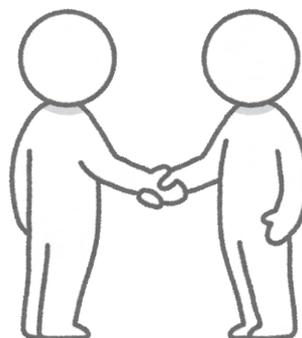
1 rue des Mouchottes

Bernadette MEILENDER

14 rue du Parc

Geoffrey ROITEL et Laura JASNIEWICZ

29 route de Maixe



VOEUX DE LA MUNICIPALITÉ 17 janvier



RECENSEMENT DE LA POPULATION 17 janvier-15 février

Pilotée par l'INSEE, l'enquête de recensement est réalisée tous les 5 ans. Il est essentiel que chacun accomplisse ce devoir civique car les données collectées permettent non seulement de connaître le nombre officiel d'habitants mais conditionnent les politiques publiques, la contribution de l'État au budget de la commune, le nombre d'élus aux conseils municipaux, la détermination du mode de scrutin ...

Cette année, 2 agents recenseurs ont parcouru les rues pendant un mois pour accomplir cette mission et selon les premiers résultats, notre commune compte désormais 1013 habitants contre 1062 en 2022. Les chiffres, de manière officielle, seront publiés par l'INSEE à la fin de l'année 2026.



La cérémonie des vœux à la population a été l'occasion de revenir, à travers un diaporama, sur les moments marquants de l'année 2024, tout en évoquant les perspectives pour 2025 :

- la **sécurité** (10 gendarmes ont intégré la nouvelle gendarmerie),
- la **santé** (une cabine de téléconsultation est installée à la pharmacie),
- la **scolarité** (le projet scolaire du Syndicat Intercommunal Scolaire débute au chemin de Sur Rambour),
- l'**animation** (course de caisses à savon).

Toutes ces actions visent à améliorer le quotidien de tous.

Sportifs et bénévoles socioculturels ont été récompensés par les présidents de leur association respective. Le verre de l'amitié a été servi par l'équipe municipale.



BRIOCHES DE L'AMITIÉ 28 mars

Du 24 au 30 mars, l'AEIM a relancé son emblématique opération "Brioche de l'Amitié" pour offrir des vacances et des séjours adaptés aux personnes en situation de handicap. Solidaire de l'opération, la boulangerie "Aux Délices d'Einville" a réalisé 180 brioches. Grâce à la tournée des bénévoles, élus et membres du CCAS, l'intégralité des brioches a été vendue. Un immense merci à la boulangerie pour son engagement et aux Einvilleois pour leur générosité.

INAUGURATION DE LA BRIGADE DE GENDARMERIE

16 mai

Dans le cadre du plan national de création de 239 nouvelles brigades de gendarmerie, une cérémonie officielle d'inauguration s'est tenue place de la Fontaine à proximité immédiate des nouveaux locaux provisoires situés Grande Rue. Une dizaine de gendarmes y sont désormais en poste. Cette nouvelle unité travaille en étroite collaboration avec la brigade de Lunéville, avec laquelle les moyens et les effectifs sont entièrement mutualisés.



REPAS DES AÎNÉS

17 mai

Le 17 mai dernier, le Centre Communal d'Action Sociale a organisé le traditionnel repas des aînés. Une centaine de personnes s'étaient inscrites pour partager ce moment de convivialité très attendu.

Le repas, préparé avec soin par un traiteur local, a ravi les papilles. L'après-midi s'est poursuivi dans une ambiance festive grâce à l'animation assurée par les frères PEREIRA, qui ont enchanté l'assemblée au son de l'accordéon.



DESCENTE DE CAISSES À SAVON 1er juin



Organisée le dimanche 1^{er} juin, par l'association « Au fil du cœur », présidée par Madame Marie-Paule DUCLAUX, cette manifestation a été une véritable réussite sous un beau et chaud soleil. Après toutes les vérifications de sécurité, 26 bolides se sont présentés au départ. Chaque pilote s'était déguisé ou grimé selon la décoration de sa caisse. Au fil des 7 descentes prévues tout au long de la journée, des caisses ont abandonné tant les obstacles du parcours étaient exigeants. A chaque passage, dans la piscine installée dans le giratoire de l'école, les pilotes ont reçu de belles ovations. A cet endroit, il fallait conserver son adhérence pour contourner le rond-point. De grands mercis pour les bénévoles einvillois (pas très nombreux) et des mercis particuliers pour nos agriculteurs, pour le prêt de matériel, le don de plus de 150 bottes de paille et par leur présence pour le montage des infrastructures. Merci à la commune de Lunéville pour le prêt du podium et du matériel sécuritaire.



INAUGURATION DE LA VOIE DE LA PAIX 1918

Pour sa 2ème pause en Pays du Sânon, l'association des Amis de la Ligne de Front Ouest et son jeune Ambassadeur Thomas VANNIER faisaient un arrêt remarqué à Einville.

Organisé avec le concours actif de la mairie, l'hommage que le jeune étudiant tient à rendre durant son périple à son arrière-grand-père, Poilu du Chemin des Dames, s'accompagnait d'un hommage aux combattants dont les noms figurent sur le monument aux Morts.

En présence de l'adjointe-chef de brigade Caroline PERRIN qui commande la brigade de gendarmerie, du président de l'association des anciens combattants et de 3 porte-drapeaux, cet hommage fut suivi d'un accueil personnalisé en mairie au cours duquel les personnalités du Lunévillois ont à la fois interrogé et félicité l'étudiant et cycliste pour son engagement en soutien au Bleuets de France.

Messieurs le député Thibault BAZIN, le conseiller départemental Michel MARCHAL, le président de la CCPS Jacques LAVOIL et le maire, Marc VILLEMAN ont ensuite exprimé à l'attention de l'ALFO leurs encouragements pour cette initiative de création d'un parcours mémoriel itinérant à travers le Grand-Est au long du chapelet des Bornes Vauthier.



L'ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS : UN DÉFI COLLECTIF

Le printemps est là, avec soleil, pluies bienfaitrices et nature exubérante. Ce réveil printanier s'accompagne d'un défi : comment concilier le respect de la nature et les exigences pour entretenir les espaces verts ?

Depuis l'abandon des produits phytosanitaires chimiques, la gestion des espaces verts entre dans une nouvelle ère : adieu aux pelouses impeccables, aux allées sans brin d'herbe et place à une approche raisonnée, respectueuse de la biodiversité.

Pour nos communes rurales, cette transition est un défi. Avec des kilomètres de voiries, des hectares d'espaces verts à gérer avec un personnel limité en nombre et des conditions climatiques changeantes, il faut faire preuve d'ingéniosité et d'adaptation.



Parmi les points sensibles, l'entretien du cimetière suscite régulièrement les questions. L'entretien des allées et des emplacements abandonnés, incombe à la commune, tandis que celui des concessions revient aux familles ou ayant droits.

La commune a, depuis deux ans, opté pour l'intervention ponctuelle d'un camion spécialisé pour le nettoyage des caniveaux, afin d'optimiser le temps et les ressources humaines. Si le caniveau est à la charge de la commune, le trottoir et les bordures longeant les propriétés relèvent de la responsabilité des habitants qu'ils soient locataires ou propriétaires (comme pour la neige).

Le chantier communal prend en charge 100 % de l'entretien des espaces verts publics (aires de jeux, parcours de santé, stade de l'écluse), carrefours routiers, monument aux morts, salle polyvalente. A cela s'ajoutent les abords des nombreuses routes communales et les chemins ruraux ou forestiers.

L'entretien de tous ces espaces en mode « zéro phyto » demande du temps, des moyens mais aussi de la compréhension de la part des concitoyens. La nature reprend ses droits et c'est une bonne nouvelle ! Il appartient à chacun de faire un pas vers elle en acceptant que l'herbe pousse parfois un peu plus haut, que certaines zones se fassent plus sauvages... pour mieux préserver la biodiversité et l'environnement de demain.



PROJET SCOLAIRE

- **Requalification du Chemin de Sur Rambour**

Pour la sécurisation du pôle scolaire, le poteau incendie (P.I) n° 4 à proximité du collège a été changé et un nouveau P.I. a été installé devant l'entrée de la nouvelle école. Le branchement d'eau de la nouvelle école a été également créé.

- **École**

Les travaux vont bon train. Les dalles des bâtiments ont été coulées. Le bâtiment du périscolaire est sorti de terre. Les premiers murs en pisé sont visibles ainsi que les murs périphériques.



HALTE FLUVIALE

La halte fluviale va être rénovée. Les bornes d'accès à l'eau et à l'électricité et les sanitaires seront gérés par QR code. Un ponton pour les personnes à mobilité réduite sera installé pour leur faciliter l'accès aux activités nautiques. Pour rendre notre port plus accueillant, nous allons repenser les espaces verts et revoir l'information touristique pour les plaisanciers et les utilisateurs de la voie verte.



ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public de la commune est entièrement équipé en Leds depuis fin février. Les relevés des facturations montrent une baisse de plus de 50 % de la consommation. Pour comparer avec le montant des factures, nous attendons une année complète car avec l'augmentation de la durée des journées, l'éclairage est allumé moins longtemps.



RADARS PÉDAGOGIQUES

Les deux radars pédagogiques installés aux entrées et sorties de la Grande Rue, devenus dysfonctionnants, ont été remplacés par de nouveaux modèles de dernière génération fonctionnant à l'énergie solaire. Les dispositifs permettent de sensibiliser les automobilistes à leur vitesse et de renforcer la sécurité routière de notre commune.

Afin d'éviter les frais d'entretien et de réparation rencontrés avec les anciens radars, la commune a fait le choix d'une location, le coût de cette location s'élève à 213,60 €/mois.



PROTECTION INCENDIE

À la suite de la vérification des 28 poteaux d'incendie (P.I.) que compte notre commune, trois P.I. ont été déclarés défectueux. Les devis, proposés par VÉOLIA, pour un montant de 7 768,25 € TTC ont été signés. Cela concerne les P.I. du Quartier du Château n° 8, la rue du Parc n° 13 et la Cité des Jardins n° 26.



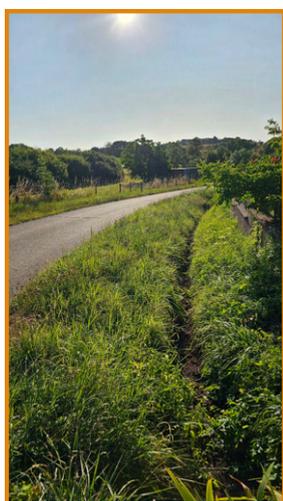
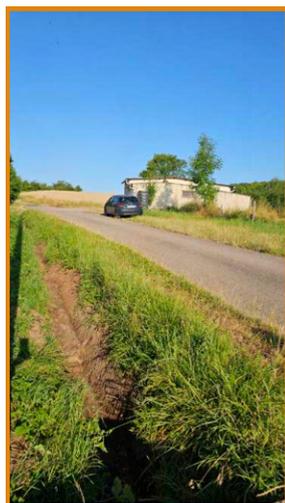
TRAVAUX DE TOITURE

- 37 bis Grande Rue

Des travaux de zinguerie ont eu lieu sur la toiture de la gendarmerie.

- Église

Il y a quelques mois, des fissures sont apparues sur les murs de la nef de l'église. Des infiltrations d'eau suintaient à l'intérieur de l'édifice. Les fissures ont été colmatées. A l'issue, la toiture de la sacristie a été remaniée.



CURAGE DES FOSSÉS

Nous avons débuté le curage des fossés de la commune en commençant par le chemin de la Sablonnière pour sécuriser les habitations de la Cité des Jardins.

D'autres travaux sont à venir : la réfection de trois aqueducs :

- Chemin de station d'épuration
- A proximité de la ferme de Rémonville
- Chemin de Raval

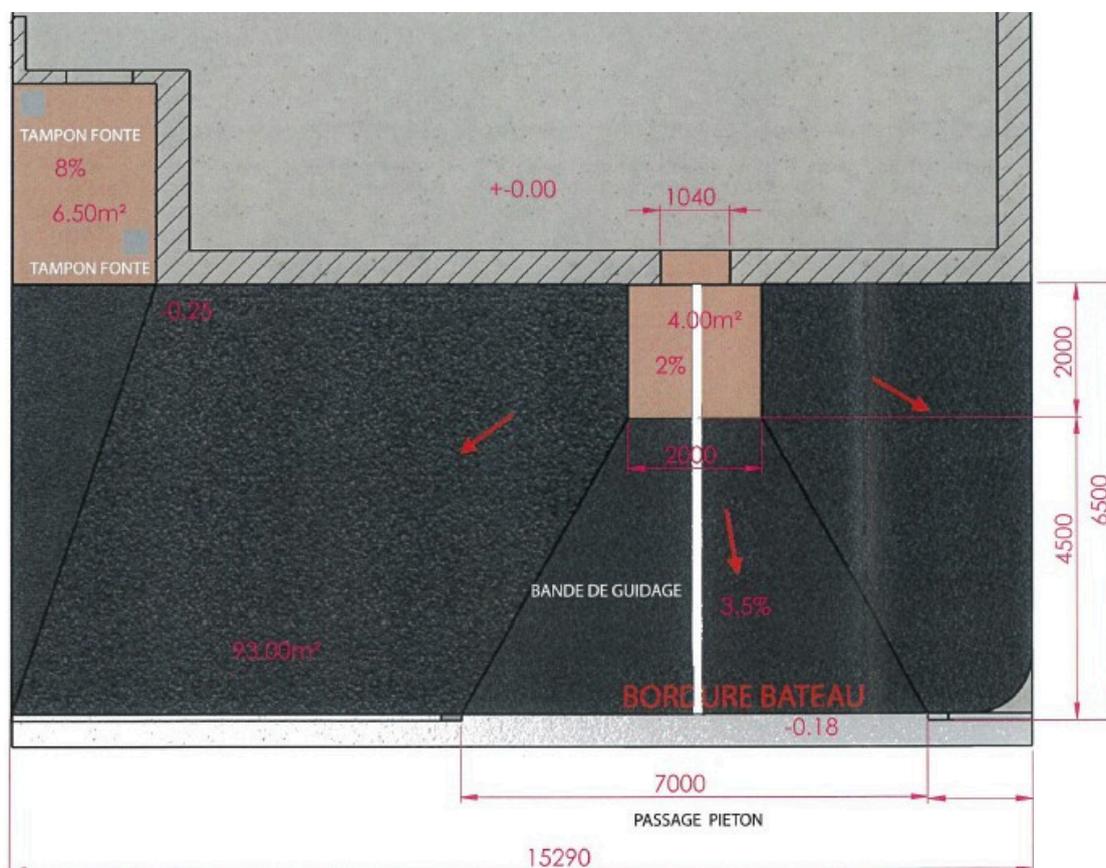
BOX À VELOS

Inscrits dans un projet piloté par le Pays du Lunévillois favorisant les déplacements à vélo, trois abris à vélos, sécurisés et connectés, ont été installés sur la commune : deux à proximité des arrêts de bus, place de la Fontaine et place de la Gare, le troisième à l'aire de covoiturage. Destinés aux usagers des transports en commun, adeptes du covoiturage ou des touristes, ces abris permettent de garer en toute sécurité son vélo. Le fonctionnement est simple : créer un compte via une application dédiée sur son téléphone portable, acheter un pass ou un ticket, puis activer son bluetooth pour stationner ou récupérer facilement votre vélo sans contact et sans clé.



BÂTIMENT 1 GRANDE RUE

À la suite des exigences d'Enedis, le raccordement définitif du bâtiment au réseau électrique n'a été réalisé que fin novembre. De ces faits, l'accessibilité PMR du restaurant n'a pu être créée avant l'ouverture au public. Nous venons de recevoir les plans proposés par l'entreprise. Après validation de l'architecte, ces travaux seront réalisés très prochainement.



MARQUAGE AU SOL



Le marquage routier au sol a débuté. Les conditions climatiques du mois de mai ont interrompu les travaux. Ceux-ci doivent reprendre prochainement.



HISTOIRE DES COMMUNES

Les communes constituent une des collectivités territoriales dont l'existence est garantie par la Constitution du 4 octobre 1958 instituant la Ve République et représentent le premier niveau d'administration territoriale.

Le nom est, avec le territoire et la population, un des trois éléments qui caractérisent l'identité d'une collectivité territoriale.

Un peu d'Histoire.

L'entité que nous nommons aujourd'hui « commune » est sans doute l'organisation humaine la plus ancienne. Elle correspondait à la nécessité pour les êtres humains qui la composaient de répondre à des besoins d'administration d'intérêts collectifs et, à la fois, de protection dans un cadre familial et de participation directe à cette administration.(1)

Sous l'ancien régime, il existait trois circonscriptions administratives dont les contours ne correspondaient pas toujours :(2)

- La paroisse, administration du culte et levée de l'impôt, la dîme, elle regroupait une communauté de fidèles autour d'un curé, d'une église et d'un cimetière et était investie d'une forte identité symbolique.
- La seigneurie, circonscription judiciaire et fiscale pour les impôts seigneuriaux.
- La communauté, ou paroisse fiscale, ou collecte, ou taillable. Elle avait été créée à la fin du Moyen Âge pour la levée de l'impôt royal, la taille.

Les communautés étaient souvent administrées par des représentants de la population élus ou cooptés annuellement (consuls, échevins, jurats, etc.) et parfois par des conseils.

Les villes, quant à elles, constituées de plusieurs paroisses, ont obtenu leur émancipation du pouvoir féodal vers les XIIe et XIIIe siècles et se sont alors dotées de structures municipales et d'une administration ce qui leur a donné une ressemblance avec les communes instituées par la Révolution. Il y avait toutefois deux différences : la municipalité n'était pas élue démocratiquement et était généralement dirigée par de riches familles bourgeoises qui ont été ensuite anoblies.

Les chartes communales n'étaient pas homogènes, chaque ville ayant la sienne et son organisation.

Dans le nord de la France, les villes étaient généralement administrées par des échevins (du francique skapin, terme germanique désignant un juge) alors qu'au sud elles étaient administrées par des consuls (titre repris de l'Antiquité romaine). L'un d'entre eux prenait le pas et devenait une sorte de maire sans avoir l'autorité et les pouvoirs exécutifs d'un maire actuel : un maître échevin à Metz, un maire royal à Nancy, par exemple

La monarchie absolutiste a progressivement uniformisé les institutions municipales (consulat) tout en leur privant de la plupart de leurs prérogatives, pour n'en faire que les relais de la perception des impôts royaux. Les territoires des seigneuries relevant de seigneurs laïcs étaient soumis à de nombreuses mutations (ventes, divisions, démembrements, regroupements), alors que les communautés et les paroisses étaient beaucoup plus stables.

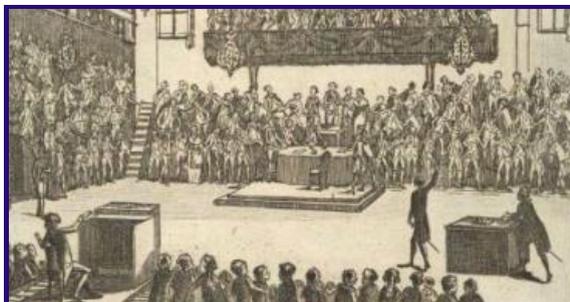
C'est à partir de la Révolution que l'organisation des communes telles que nous les connaissons a débuté.

Le 14 juillet 1789, Après la prise de la Bastille, le prévôt des marchands de Paris, Jacques de Flesselles est tué sur les marches de l'Hôtel de Ville. Une « commune de Paris » est immédiatement mise en place pour remplacer l'ancienne organisation de Paris datant du Moyen Âge.

Pour protéger la ville de toute manœuvre contre-révolutionnaire, on crée une garde municipale. Plusieurs autres villes suivent rapidement cet exemple comme de nombreuses communautés.

1 Source : Encyclopedia Universalis

2 Source : Wikipedia



Du 12 novembre 1789 au 31 octobre 1793, l'Assemblée constituante décrète qu' "il y aura une municipalité dans chaque ville, bourg, paroisse ou communauté de campagne". Une loi crée les municipalités comme la plus petite division administrative. Le registre des naissances, des mariages, des décès tenu par le curé de la paroisse passe sous la responsabilité d'un officier public élu. Le mariage civil est institué. Le terme « commune » est imposé.

Le 17 février 1800, les membres du conseil municipal sont élus au suffrage censitaire(3). Le maire est nommé par le pouvoir central pour les communes les plus peuplées et par le préfet pour les autres.



Le XIXe siècle voit un élargissement des attributions et surtout la loi du 5 avril 1887 institue l'élection au suffrage universel direct du conseil, qui siège à la mairie et désigne le maire.

Ce n'est qu'à la fin du XXe siècle que les droits et libertés des collectivités territoriales sont définis et que la tutelle exercée par les préfets est remplacée par un contrôle a posteriori. Puis un encadrement des interventions économiques est décidé dans le but de préserver les finances locales des tentations de venir en aide, de manière inconsidérée parfois, aux entreprises en difficulté situées sur le territoire. Interviennent à la suite différentes lois démocratisant le fonctionnement.

Depuis le début du **XXIe siècle**, en 2002, les lois concernant les communes visent à renforcer la démocratie de proximité tout en créant et en renforçant les compétences des collectivités territoriales autres et en diminuant les ressources propres. Une double inquiétude surgit : celles qui concerne les moyens et celle qui concerne la légitimité des instances autres que communales.

**Depuis la création des communes
et malgré l'apparition et le renforcement de l'intercommunalité,
les Français demeurent dans leur grande majorité attachés à leur commune**

(3) le **cens** est un seuil d'imposition (quotité d'imposition) qui conditionne le droit de vote et l'éligibilité des citoyens : seuls les plus imposés ont le droit de voter, et il faut généralement payer un impôt encore supérieur pour avoir le droit d'être candidat aux élections. C'est en retirant du calcul la contribution des patentes et l'impôt sur les portes et fenêtres que Charles X a provoqué, en partie, la révolution de 1830 en privant les bourgeois des villes de l'accès au vote.

GÎTE 2 RUE KARQUEL



En 2020, Géraldine COFFE achète une maison à rénover au cœur du village. Elle fait du 1er étage son lieu de vie et réhabilite ensuite le rez-de-chaussée pour le louer. Sociable et aimant le contact, elle décide de mettre à disposition une chambre de son logement avec l'idée de partager celui-ci avec d'autres personnes, en laissant l'accès aux espaces communs (cuisine, salon, salle d'eau). En 2021, elle rejoint la plate-forme Airbnb en louant cette chambre privée (35 euros/nuit + les frais de services). Géraldine qui réside sur place accueille ses visiteurs et les régale en préparant de bons petits plats. Elle aime passer du temps avec ses voyageurs. Il y est possible d'ajouter la formule petit-déjeuner pour 15 euros par personne.

En 2025, le rez-de-chaussée de la maison devient entièrement disponible. Elle se renseigne sur le réseau "Gîtes de France" pour proposer ce nouvel hébergement vacant. La location de gîte est plus indépendante et devient pour Géraldine la solution parfaite !

D'une surface de 62 m², il peut accueillir jusqu'à 4 personnes et offre tout le confort nécessaire pour un séjour agréable. L'hébergement se compose d'une entrée indépendante, d'une cuisine équipée, d'un séjour (canapé convertible pour 2 personnes), d'une chambre, d'une salle d'eau et d'un wc séparé. Sont également mis à disposition une télévision et un lave-linge pour plus de confort. Le séjour est proposé à partir de 62,37 euros/nuit.

Le service tout inclus comprend le linge de lit et de toilette, le ménage en fin de séjour, le chauffage, l'électricité et les charges, le Wi-Fi et l'accès internet.

Les animaux de compagnie sont les bienvenus avec un supplément de 5 euros la nuitée.

Avec ces 2 options - une chambre conviviale partagée ou un appartement indépendant, Géraldine propose un accueil adapté à tous les styles de séjour, toujours avec le même sens de l'accueil et de générosité.

Pour réserver, contactez l'agence de réservation au 03 83 23 49 54 / 09 78 35 01 65 ou réservation en ligne sur le site "Gîtes de France" Einville-au-Jard.



ÉCOLE PRIMAIRE RENÉ SCHWEITZER

Carnaval

Toutes les classes de l'école primaire, de la Petite Section au CM2 ont participé à un défilé de carnaval de printemps organisé par les enseignants, Familles Rurales et les parents élus dans les rues d'Einville vendredi 14 mars. Les enfants ont défilé en musique et dans la bonne humeur, tous heureux de montrer leur déguisement. Un goûter partagé était proposé au retour dans la cour et chacun a pu boire et manger quelques beignets confectionnés par les parents.



La cérémonie du 8 mai 1945 à Hénaménil

Plusieurs élèves de l'école, accompagnés de leur famille, se sont rendus à Hénamenil et ont participé aux commémorations du 8 mai qui marquent les 80 ans de la fin de la Seconde Guerre Mondiale.



ÉCOLE PRIMAIRE RENÉ SCHWEITZER

Sortie au parc de Sainte-Croix

Dans le cadre du projet d'école, toutes les classes de l'école primaire René Schweitzer se sont rendues au Parc de Sainte-Croix à Rhodes le vendredi 9 mai.

Au programme, découvrir une ferme vivante, partir sur les traces du loup ou la découverte d'un nouveau monde et faire un tour en safari-train dans les étendues sauvages. Les nombreuses activités et observations ont été très appréciées par les petits comme par les grands !



ÉCOLE PRIMAIRE RENÉ SCHWEITZER



Sortie à la ferme pédagogique



Dans le cadre d'un projet sur le bien être animal, le mardi 27 mai, tous les élèves du niveau CP et du niveau GS se sont rendus aux écuries du Vermois, labellisées ferme pédagogique, à Burthecourt-aux-Chênes.

Les enfants ont pu voir des animaux tels qu'un cochon du Vietnam, des alpagas, des poneys, des chèvres, des dindes... À chaque fois, des informations sur la nourriture ou encore le couchage étaient données.

L'école a répondu à un appel à projet de la Fondation Adrienne et Pierre Sommer, engagée pour la médiation animale. Après avoir été choisie parmi d'autres écoles, la sortie a été entièrement financée par la fondation.



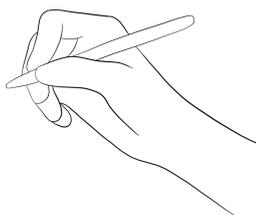
La sortie à Bliesbruck des latinistes de 5^{èmes} et de 4^{èmes}, le mardi 6 mai 2025

Lors de cette belle journée de mai, les élèves latinistes ont découvert le site archéologique gallo-romain de Bliesbruck-Reinheim, situé à cheval sur la France et l'Allemagne. Ils ont visité les vestiges des thermes et d'une villa agricole. Ils ont également participé à un atelier « écriture romaine » ou à un atelier « fresque romaine ».



Les utopies des 5^{èmes}

Dans le cadre des cours de français, les élèves de 5^{ème} de Mme GUEGUEN ont participé à une série d'ateliers d'écriture. Autour du thème des rêves, vœux et utopies, l'animateur Yohann MEHAY les a invités à découvrir des pratiques d'écriture diverses : écriture poétique, écriture automatique, écriture en autonomie ou en groupe... Un Arbre à Rêves a été constitué par ces élèves, qui invite aussi les autres collégiens à y découvrir ces écrits. De plus, un enregistrement des textes a été effectué grâce à la Webradio du collège et diffusé sur Mon Bureau Numérique. Vous pouvez les écouter en flashant le QR code :



Les nuits de la lecture 2025

Le 24 janvier dernier, les élèves des clubs imaginaires et mangas ont organisé la nuit de la lecture au collège, à laquelle étaient invités tous les élèves et leurs parents. L'occasion de découvrir de nombreuses activités autour de la lecture, de la culture japonaise et de l'écriture. Une édition encore une fois très fréquentée, les élèves et leurs parents ont répondu présents !



Sortie aux Imaginales 22 mai 2025

Le 22 mai, les élèves du club Imaginales ont pu se rendre au festival Imaginales, à Épinal. Au programme, rencontres avec des auteur.e.s, dédicaces, flâneries au gré des stands et des démonstrations, jeux de rôle, et bien sûr, shopping de livres !



Course en cours à Paris

Lors de cette année scolaire 2024-2025, deux équipes de 6 élèves de troisième du collège Charles-Maximilien DUVIVIER d'Einville-au-Jard ont participé au concours "course en cours".

Tout au long de l'année les élèves, encadrés par leurs professeurs M. SIMER et M. THOMAS et 3 étudiants de Polytech Nancy, ont imaginé, conçu, fabriqué et fait courir un mini-véhicule propulsé par un moteur électrique. Après la finale académique à l'ENIM (Metz) remportée brillamment par l'une des deux équipes du collège (les "Emo Racers"), Arno, Clara, Diego, Enzo, Lily et Lubin accompagnés de leurs encadrants ont eu la chance de participer à la finale nationale de "course en cours" organisée le 28 mai dernier à la Cité des Sciences à Paris. A cette occasion, ils ont pu découvrir plusieurs monuments emblématiques de la capitale (Hôtel de ville, Notre-Dame, Tour Eiffel) avant de se confronter aux équipes des autres académies. Ce dispositif innovant a permis à ces jeunes de découvrir les métiers de l'industrie, prendre confiance en eux et développer de nouvelles compétences.



Une résidence poétique au collège : les élèves à l'écoute des mots

Cette année, le collège a eu le plaisir d'accueillir une résidence d'artistes placée sous le signe de la poésie et du théâtre. À l'initiative de ce projet, la poétesse Héloïse DESRIVIÈRES est venue rencontrer les élèves presque chaque mois, partageant avec eux sa passion pour l'écriture et les mots.

Deux de ses recueils ont été mis en scène et donnés en représentation au collège, pour le plus grand plaisir des élèves. Une troupe de théâtre est également intervenue à deux reprises : l'occasion de découvrir les coulisses de la création théâtrale et d'échanger autour de l'univers poétique d'Héloïse.

Parmi les projets menés, l'action « Poèmes à planter » a particulièrement marqué les classes de 6^{ème} et les élèves de CM2. Chaque élève a écrit un poème, l'a enregistré, puis recopié sur du papier ensemencé, prêt à être planté pour faire éclore... des fleurs poétiques !

L'ensemble des élèves du collège a pris part à la résidence en écrivant et enregistrant des poèmes, aujourd'hui disponibles en ligne sur le site de la radio partenaire (QR code ci-dessous).

Le point d'orgue de cette belle aventure a eu lieu le 6 juin : une grande restitution en visio avec Héloïse Desrivières, réunissant tous les élèves du collège pour partager ensemble un moment de poésie et revenir sur cette année riche en création.

Une expérience artistique forte, qui a fait entrer la poésie dans le quotidien des élèves – et peut-être semé quelques vocations !



Questions/réponses avec Héloïse Desrivières

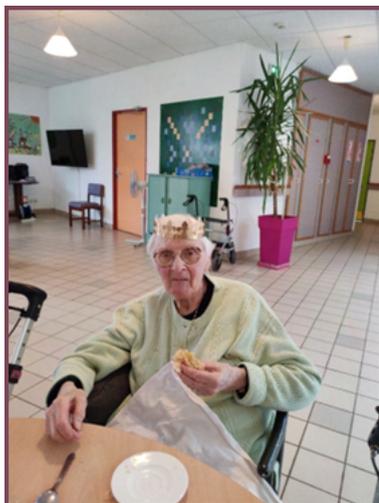


Un QR code pour écouter les poèmes des élèves !



Les élèves écrivent leurs mots sur les fenêtres

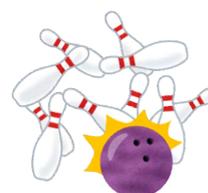
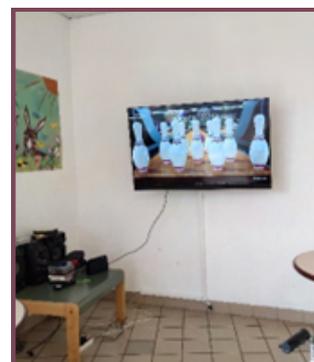
Epiphanie, cette année 4 reines



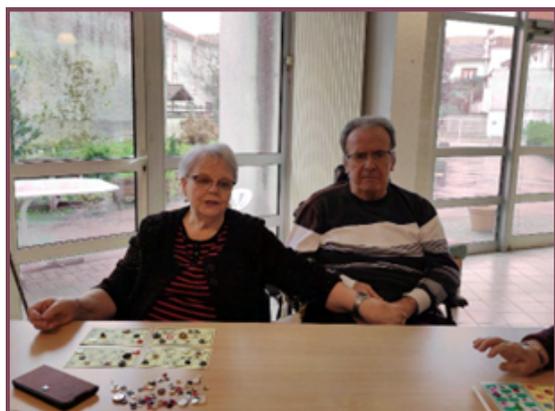
VIE SOCIALE

EHPAD "LA FONTAINE DE LINCOURT"

Bowling



Loto intergénérationnel avec l'association les 3 Miladys et compagnie



VIE SOCIALE

Mars bleu



Mardi gras

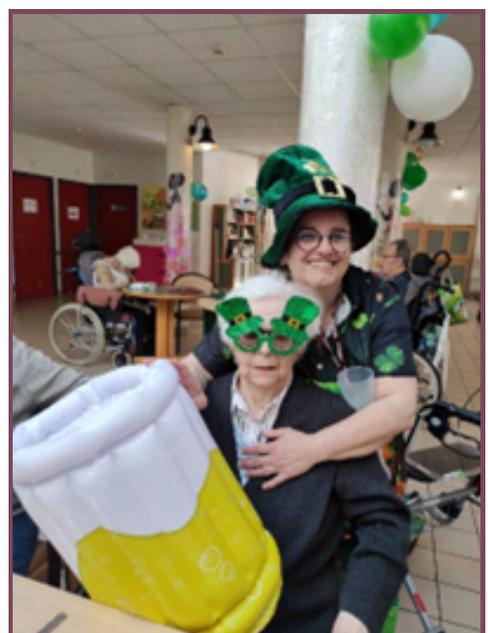


VIE SOCIALE

Raclette



Saint Patrick



VIE SOCIALE

Luminescences au zoo d'Amnéville



Découverte de la danse moderne inter EHPAD du Ghemm avec Joris du ballet de Lorraine



Cinéma « Le Routard »
offert par l'association Lincourt Sabouge
au cinéma à Lunéville
avec l'association les 3 Miladys et Compagnie



VIE SOCIALE

Escape Game intergénérationnel de Pâques



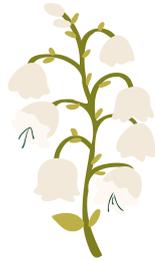
Tournoi de belote inter EHPAD du GHEMM



VIE SOCIALE



1^{er} mai



Repas des Aînés



TOMBOLA



Chaque donneur a l'opportunité de tenter sa chance et de remporter un cadeau ! Thomas, heureux gagnant !



CAISSES À SAVON

Lilo et Louenn, les deux sœurs cascadeuses, ont pris d'assaut la course « *Les caisses à savon en folie* » ! Bravo à elles, car le circuit était un vrai défi avec sa pente digne d'une montagne russe!



PROCHAINES COLLECTES



JEUDI 2 OCTOBRE
JEUDI 4 DÉCEMBRE

 **16H-19H30**

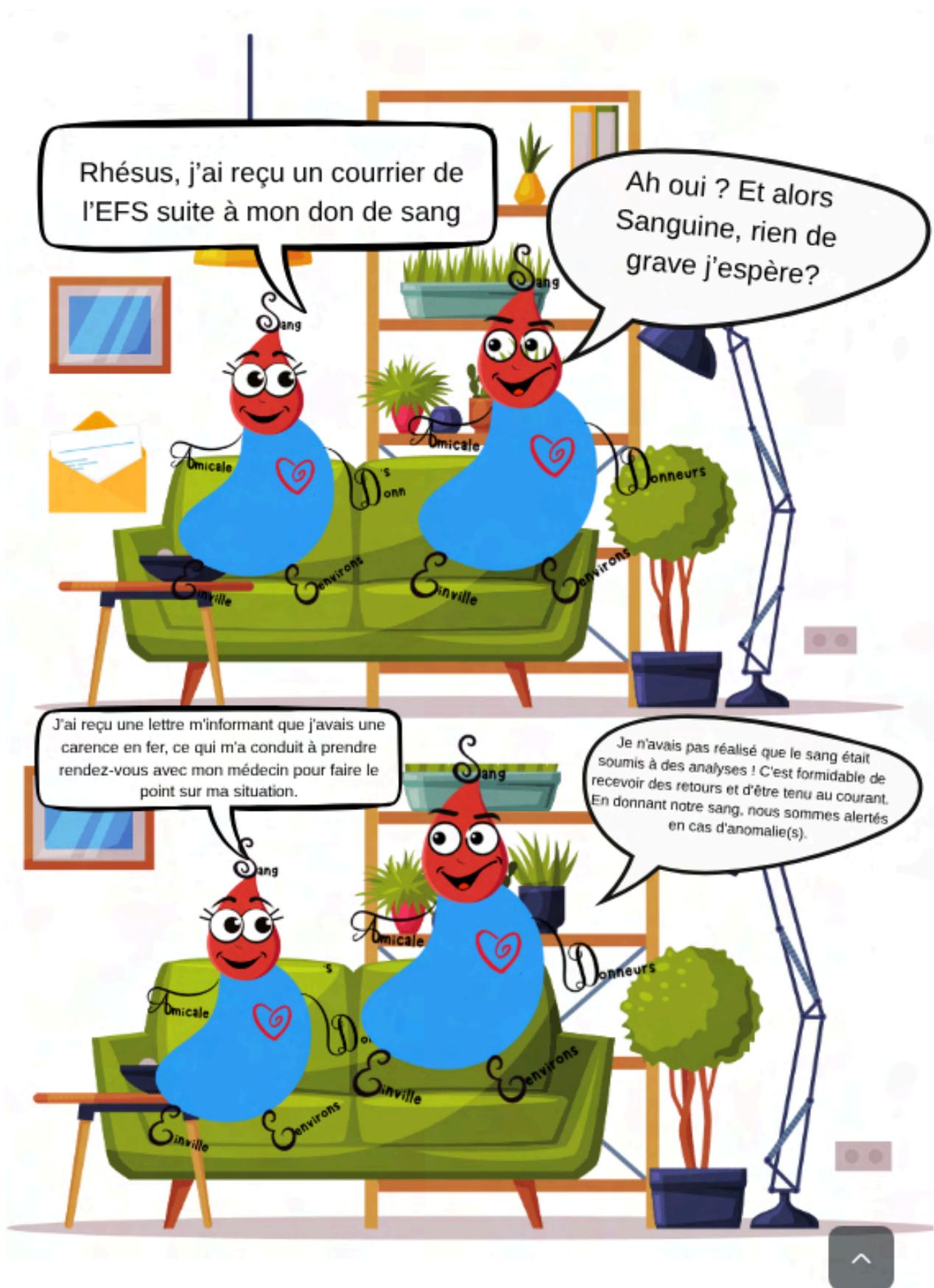
SCANNEZ-NOUS!



FACEBOOK



@DONDUSANG.EINVILLEETENVIRONS



AMICALE DES SAPEURS POMPIERS



L'équipe du centre d'incendie et de secours d'Einville a récemment accueilli le nouveau directeur départemental du SDIS 54 : le colonel GUEUGNEAU. Cette rencontre s'est tenue en présence du 1er adjoint au Maire, du chef du groupement lunévillois et les pompiers einvillois. Au cours de cette visite, les pompiers ont présenté leur caserne, dont les aménagements bénéficient du soutien permanent des équipes logistiques de Ludres. La lieutenant cheffe, Aurélie HIRTT, du centre d'Einville, a profité de l'occasion pour retracer l'histoire du centre, depuis sa création en décembre 2016 à nos jours. Elle a également mis en lumière leur nouveau véhicule de première intervention. Cette rencontre aura permis de démontrer l'intérêt des sapeurs pompiers einvillois au service du territoire Sânon.



AMC-VG

28 février

La 88^{ème} assemblée générale s'est déroulée le 28 février devant une belle assistance toujours bien présente, composée des adhérents et d'élus locaux fidèles à ce rendez-vous annuel.



CANOË KAYAK



En début d'année 2025, nous avons eu le plaisir d'accueillir 2 voisins irlandais partis le 5 septembre 2024 de Dublin vers Istanbul en kayak afin de financer leur association de lutte contre le cancer chez les enfants. Ils sont arrivés à destination le 25 avril.



Après la période hivernale lors de laquelle nous proposons aux jeunes des activités hors de l'eau lorsque les conditions météo ne sont pas favorables (gymnastique, parcours de santé, randonnées...), nous avons repris avec enthousiasme les activités nautiques.

Nous proposons des entraînements pour tous les samedis après-midi, et quelques fois en semaine pour des animations de kayak polo pour préparer aux compétitions de la région Grand Est.

Entraînement de kayak polo sur notre site



VIE ASSOCIATIVE



Des entraînements sont partagés avec les clubs de Lunéville, Baccarat et Rosières-aux-Salines. Des déplacements sont aussi organisés sur les bassins de slalom de Nancy, Metz, Épinal, ou encore Sélestat nécessaires pour le maintien de Paul GAILLARD et Mathieu BAUDOIN en national 3.

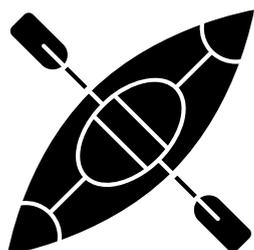
Lors des vacances de printemps, notre club a organisé, en partage avec le comité départemental, un stage de 4 jours.

Une journée à Einville pour l'apprentissage de la course en ligne, une à Rosières-aux-Salines pour développer des compétences chez les plus jeunes,



une descente de la Moselle de Bayon à Tonnoy avec très peu d'eau, et pour terminer, une journée sur le bassin de slalom de Nancy. Ces journées ont permis à tous de bien progresser. Notre club, avec 15 participants était le plus représenté.

Comme chaque année, nous avons organisé une manche du « challenge minipag », réservé aux jeunes catégories. Ce sont plus de 50 jeunes des 8 clubs de Meurthe-et-Moselle qui ont répondu présents.



VIE ASSOCIATIVE

Il est important de noter que cette année, 4 de nos adhérents ont participé à la formation Aspirant Moniteur qui s'est déroulée à Nancy du 29 mai au 1er juin.

Un autre adhérent est quant à lui en formation moniteur.

Des formations nécessaires pour proposer un encadrement de qualité pour toutes les personnes accueillies au sein du club, que ce soit les adhérents permanents, ou encore l'IME de Lunéville.



Formation AMFPC à Nancy

Notre club vient de connaître un moment très important, historique et festif, le 7 juin à l'occasion des 40 ans de sa création.

Un événement lors duquel de nombreux anciens étaient présents, dont toutes celles et ceux qui ont occupé des postes à responsabilité.

Dans quelques jours, comme chaque année, nous organiserons notre traditionnel stage dans les Hautes Alpes.



Club de Canoë Kayak de la Vallée du Sânon

<https://ckvs.sportsregions.fr/>

Pour nous contacter : cksanon@aol.com Vincent Hohler 06 07 80 51 93

LES ARCHERS DU SÂNON

Concours Salle des 11 et 12 janvier 2025

Une quarantaine de jeunes archers se sont rencontrés le samedi après-midi pour une compétition amicale.

C'était leur première pour la majorité de ces archers.

Puis, le samedi soir et le dimanche 130 archers se sont affrontés pour le concours officiel, sélectif pour les championnats de France salle.



Tournoi départemental jeunes le samedi 31 mai 2025



Le comité départemental 54 de tir à l'arc organisait son 3^e TDJ sur le terrain d'Einville.

Environ 60 jeunes archers se sont rencontrés dans des phases de duels uniquement.

Pour ce tournoi amical, chacun a pu repartir avec un souvenir et pour certains du matériel ou des bons d'achat pour améliorer leur pratique du tir à l'arc.

L'orage a raccourci la fin du concours.



Concours qualificatif de tir beursault dans notre jardin les 31 mai, 1^{er}, 21 et 22 juin 2025

La 1^{ère} compagnie des archers du Sanon a organisé son onzième concours de tir Beursault dans son jardin, route de l'Ecluse.

Ce concours est un concours qualificatif pour le championnat de France.

Une trentaine d'archers de toute la Lorraine ont pu pratiquer cette discipline traditionnelle dans le 2^e jardin de Lorraine.

Ils ont tous apprécié ce bel outil des archers du Sanon.

Ce concours servait également de support au championnat départemental.

Certains ont pu se qualifier pour les championnats de France qui se dérouleront le 5 octobre à Soissons.

2 archers Einvillois sont déjà qualifiés pour le championnat de France.



LES ARCHERS DU SÂNON

Concours sélectif en Tir à l'Extérieur du dimanche 1^{er} juin 2025



Pour finir ce week-end de concours à Einville, une centaine d'archers se sont rencontrés dans la discipline Tir à l'extérieur sur des cibles anglaises de 20 m à 70 mètres selon sa catégorie. Ce concours sélectif pour les championnats de France était le deuxième de ce type organisé à Einville.

Tir du Roy du lundi 9 juin 2025

Comme chaque année, notre compagnie a organisé son traditionnel tir du Roy.

Seuls les archers de la compagnie peuvent tirer à ce tir qui se déroule dans chaque compagnie.

Le but est d'atteindre un « oiseau » en bois de très petite taille (5 cm sur 2 cm) situé à 20 mètres pour les adultes et 15 mètres pour les adolescents, le tout avec un arc d'initiation.

Martin DA ROCHA est sacré petit roy de la compagnie (distance 15 mètres), Olivier MONTES a réussi à avoir l'oiseau dans la catégorie adultes en éclatant l'oiseau de bois. Il est sacré Roy de la compagnie pour une année.

La remise des trophées a été faite dans la bonne humeur.

Les vainqueurs gagnent un trophée, une écharpe et le droit de payer l'apéritif l'année prochaine !

Un barbecue, des salades et desserts confectionnés par les archers tombèrent à point pour récupérer des forces.



Tournoi national jeunes les 14 et 15 juin 2025

3 jeunes archers ont pu participer à la dernière manche du tournoi national jeunes.

Ce concours amical d'un niveau national avec même Baptiste ADDIS, 2^{ème} aux Jeux Olympiques de Paris par équipes et récemment 3^e au championnat du monde en individuel, s'est déroulé à Rochefort sur Mer.

Eulalie CHARPENTIER termine 2^{ème} en individuel.

Juliette HERRBACH et Killian CHANTERAU ont remporté la médaille d'argent en double mixte.

Odeline CHARPENTIER termine 16^{ème} en individuel.

De belle augure pour les championnats de France de l'été.

Félicitations à tous !

contact : les_archers_du_sanon@hotmail.fr

22 mars : un championnat départemental d'échecs au Familial

Le club d'Einville a accueilli la 4^{ème} étape du circuit de jeu d'échecs de Meurthe-et-Moselle. Une quarantaine de joueurs se sont affrontés avec intensité pour 7 rondes de 10 minutes. Plusieurs participants affichaient un classement Elo supérieur à 2000, témoignant d'un haut niveau de jeu. Le classement Elo, instauré par la Fédération Nationale d'échecs, permet d'évaluer la force relative des joueurs, en fonction de leurs performances passées.



4 avril : théâtre

La troupe théâtrale Boulevard a investi la scène du Familial avec sa dernière création, Sacré Georges, une comédie écrite par Alain Gillard. Dans un décor rural, les comédiens ont embarqué un public nombreux dans un choc des cultures désopilant entre la campagne profonde et une famille de la capitale. Une mise en scène rythmée avec des personnages au top qui ont assuré le succès de la représentation, saluée par les applaudissements.

Marche du 1^{er} mai

Avec 1500 inscrits, cette 47^{ème} édition confirme le succès grandissant de ce rendez-vous incontournable pour les amateurs de marche et de plein air. Du marcheur débutant au randonneur aguerri, chacun a pu trouver son bonheur parmi les 5 parcours proposés. Des enfants de 8 ans aux marcheurs de 77 ans, la diversité des participants a témoigné de l'esprit intergénérationnel de l'événement.



Fête de la musique

Le foyer rural a organisé sa fête de la musique au Familial, marquant l'arrivée de l'été. La soirée a été rythmée par 2 concerts, offrant 2 univers musicaux différents pour le plus grand plaisir des spectateurs venus nombreux. Tous ont pu profiter sur place de la petite restauration et ont pu se rafraîchir grâce à la buvette posée.

FOYER RURAL

CLUB D'HISTOIRE LOCALE

Mine Saline d'Einville (1872-1953) - Concession "St-Laurent - Charmel"

Au XIXe siècle, la recherche de sel dans la région de la Meurthe et du Sanon suscite un vif engouement. En 1869, Messieurs Hannezo et Colombier, motivés par une étude géologique, envisagent de créer une saline à Einville-au-Jard, près du canal de la Marne au Rhin. Après plusieurs sondages, deux associations concurrentes, la société Sainte-Marie d'Einville et la société Saint-Laurent, obtiennent en 1872 des concessions pour exploiter le sel découvert.

Les concessions et leur extension

La concession Saint-Laurent, initialement de 462 hectares, est agrandie en 1886 avec l'ajout de la concession Charmel, portant la superficie totale à 1089 hectares. Elle couvre une zone stratégique au pied de la côte infraliasique, reliant Einville, Raville, Valhey, Bienville et Bonviller, avec le canal comme principale voie d'évacuation.

Les travaux de forage et la découverte du sel

Entre 1872 et 1875, un puits principal est foré, rencontrant plusieurs nappes d'eau, notamment une importante source salée saturée à 104 mètres de profondeur. La difficulté majeure fut la maîtrise de cette nappe, dont le débit constant alimentait la saline. Le forage traversa divers bancs géologiques, notamment des argiles, du gypse, de la dolomie et plusieurs couches de sel, dont la plus exploitable se trouvait à 126,55 mètres.

L'exploitation minière

L'exploitation débute en 1887, après l'équipement du puits avec un chevalement en bois et un ascenseur électrique. La mine fonctionne par galeries, avec une extraction annuelle de 350 000 quintaux de sel à la fin du XIXe siècle. La technique évolue avec l'électrification du village d'EINVILLE vers 1900, l'introduction de la locomotion électrique, et des outils modernes comme le perforateur électrique en 1925. La mine connaît une période de prospérité, notamment durant la Seconde Guerre mondiale, où près de 200 personnes y travaillent.

La saline et ses infrastructures

La saline, construite sous la direction d'Émile Maugras, commence à produire en 1875. Elle comprend plusieurs poêles de cristallisation, un atelier, des magasins, et un quai pour le chargement des péniches. La saline dépendait du canal et de la route pour ses échanges commerciaux. La péniche permettait d'expédier le sel vers Paris, tandis que le « Tacot » et la route complétaient le réseau de distribution.

Vie ouvrière et traditions

Les ouvriers travaillaient six jours par semaine, souvent dix heures par jour, dans un esprit de camaraderie. La solidarité était forte, notamment lors de la fête de Sainte-Barbe, patronne des mineurs, avec des processions, des messes, et des banquets. Après la fermeture en 1953, beaucoup ont été embauchés dans d'autres sites saliniers, mais la commune a conservé le souvenir de cette période de solidarité.

Fermeture et conséquences

La mine ferme en 1953, suivie de la fermeture de la saline en 1965. La société propriétaire, la CSMSE, détruit une grande partie des bâtiments, mais reste responsable de la surveillance du site pour éviter tout effondrement. Aujourd'hui, des inquiétudes subsistent quant à la stabilité des galeries inondées, avec des risques d'affaissements pouvant affecter les habitations et le canal. La municipalité souhaite que soient remblayées certaines parties pour sécuriser les habitations situées au-dessus.

VIE ASSOCIATIVE

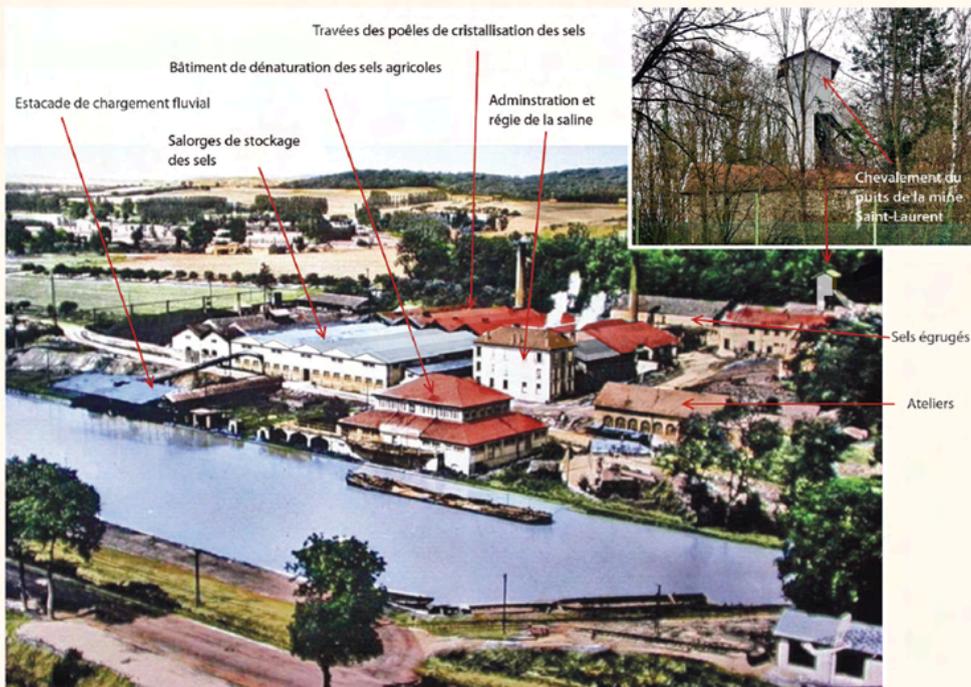
La saline Saint Laurent

Le projet de réalisation de la saline et la construction des deux premières travées de cristallisation est menée sous la direction Émile Maugras, en 1874-1875; la première

poêle est mise à feu le 27 février 1875. À la fin 1875, le coût de construction de la saline et de fonçage du puits de mine avait tellement dépassé les prévisions que le conseil d'administration décida de suspendre les travaux de la mine

Vue de la saline et du chevalement du puits de la mine vers 1950

Vue montrant au premier plan l'estacade de chargement et le bâtiment de dénaturation des sels pour l'agriculture. En arrière-plan les salorges (magasins à sels) la régie et l'atelier. Au fond, les huit travées pour les poêles, le bâtiment des sels égrugés (réduit en poudre) et le chevalement du puits avec sa machinerie. Photo colorisée [coll. F. Dinvaux]



Chevalement du puits de la mine Saint-Laurent d'Einville. Machine d'extraction, recettes jour et fond.

FOYER RURAL

CLUB D'HISTOIRE LOCALE

Nouveau livre du Cercle d'Histoire Locale du Foyer Rural d'Einville

Cet ouvrage traite dans le détail de toutes les salines ayant existé en Meurthe-et-Moselle et notamment, de la mine de sel d'Einville toujours présente, mais non exploitée et peu connue ainsi que la saline d'Einville (Saline Sainte Marie), elle, toujours en fonctionnement.

Pour ceux qui veulent se procurer ce livre de 240 pages (21 x 29,7) au prix de 30€, aller à l'adresse internet suivante :

<https://www.payasso.fr/cercle-histoire-jarville/commande>

Ou flasher ce QR code



Activité du Cercle d'Histoire Locale du Foyer Rural d'Einville

Le CHL se déroule à la Maison de la Halle, soit la Médiathèque.

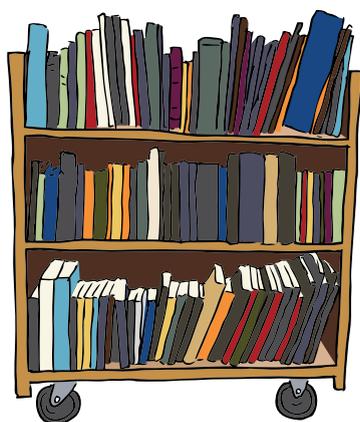
Tous les derniers vendredis de chaque mois, hors vacances scolaires de 14h30 à 17h00.

Le Cercle a mis en place un atelier généalogique où toutes les personnes intéressées à construire ou finaliser son arbre généalogique sont invitées.

Un spécialiste venant de l'association « Familles de nos Villages » sera là pour vous guider avec sa base de données de Lorraine exceptionnelle ainsi que ses accès privilégiés aux Archives départementales et c'est gratuit.



Médiathèque



Heures d'ouverture :

- vendredi : 17h-18h30
- samedi : 10h-11h30

Fermeture les samedis en juillet et août

VIE ASSOCIATIVE



JUDO CLUB

Les 12 janvier et 29 mars, les judokas de 5 à 10 ans ont participé à la compétition des Petits Tigres et Petits Kims à Saint-Nicolas-de-Port. En cumulant leurs points, ils ont obtenu de belles récompenses :

Petit Kim OR : Picaut Yoni, Romary Logan, Wasteels Mia, Lacour Clotilde

Petit Kim ARGENT : Noel Lya, Merlot Axel, Jacques Martin, Villeman Louis

Petit Kim BRONZE : Borelli Marceau, Jacques Hugo, Romain Adam

Petit Tigre OR : Gerl Lexie, Murgia Lorenzo

Petit Tigre ARGENT : Bauer Rose, Toubat Nathanael

Petit tigre BRONZE : Karcher Serena



Au challenge de Ludres du 2 mars 2025, nos judokas ont fait remporter une coupe au Club !

2nde place: Romary Logan

3eme place: Borelli Marceau, Bauer Rose, Gerl Lexie, Wasteels Mia et Nagel Ethan,

4eme place: Karcher Séréna et Murgia Lorenzo.

Codron Léo s'est bien défendu mais n'a pas réussi à se classer.



Le repas dansant prévu le 24 mai a malheureusement été annulé faute de participants.

L'Assemblée Générale du Club s'est déroulée le 25 juin à la salle Le Familial et a clôturé la saison.

La reprise des cours aura lieu le 10 septembre 2025 au Dojo.



ESPACE DE VIE SOCIALE (EVS) ET PARENTALITÉ

Deux temps conviviaux ont été organisés pour lancer la dynamique participative de l'année 2025 :

* À Maixe, le mardi 14 janvier, 16 personnes ont participé à un temps d'échanges pour co-construire les projets de l'année à venir.

* À Einville, le jeudi 16 janvier, 31 personnes (habitants, familles, bénévoles) se sont réunies pour partager la galette et formuler leurs envies et besoins.

Ces rencontres ont permis de recueillir de nombreuses idées d'actions et de renforcer la mobilisation locale.

Des ateliers parents-tout-petits, le lundi 27 janvier et le mercredi 19 mars, ont été organisés autour de la motricité fine et dans le cadre de la Grande Semaine de la Petite Enfance, en partenariat avec le RPE : 4 familles ont partagé ces moments d'échange, de créativité et de découverte avec leurs enfants.



L'atelier Parents-Enfants « Préparons le Carnaval ! » le lundi 17 février a réuni 12 familles et 15 enfants à la salle de la Mairie d'Einville. Dans une ambiance festive, petits et grands ont partagé un moment créatif autour des costumes, maquillages et décorations, clôturé par un goûter convivial.

Le "Mur du son" à Bonviller, mercredi 19 février, organisé en partenariat avec JTS, le Truck à sons, la mairie de Bonviller et le Foyer Rural, a rassemblé 6 familles autour d'ateliers créatifs et musicaux. Ce moment intergénérationnel a mêlé écocitoyenneté, recyclage et expression artistique, dans une ambiance conviviale. Petits et grands ont participé à la création d'un espace sonore original, mêlant musique, recyclage et partage en famille.

Le vendredi 14 mars, un joyeux défilé de Carnaval a animé les rues d'Einville, en partenariat avec l'école, l'association des parents d'élèves et Familles Rurales. Enfants, parents et enseignants ont partagé un moment festif et coloré. Le goûter, préparé par les parents d'élèves, a conclu cette belle après-midi placée sous le signe de la convivialité et de la coéducation.



La Broc' Frimousse du dimanche 30 mars à Einville a rassemblé 27 exposants et attiré plus de 200 visiteurs. Une journée conviviale dédiée à la puériculture, propice aux bonnes affaires et aux échanges entre familles.

Le mardi 20 avril, une vingtaine de participants – enfants, parents, grands-parents et seniors – se sont retrouvés à Anthelupt pour un après-midi intergénérationnel autour de la Baraque à Jeux, en partenariat avec la mairie. Un beau moment de partage et de convivialité autour du plaisir de jouer ensemble.

Les cafés « papote », organisés en partenariat avec la référente QAEBS (Qualité d'accueil des enfants dits à besoins spécifiques), ont eu lieu les lundi 28 avril et vendredi 16 mai au Relais Familles. Ces temps d'échange ont réuni 5 familles autour des besoins liés à l'accueil des enfants à besoins spécifiques. Dans un cadre bienveillant, les parents ont pu partager leurs expériences et bénéficier de l'écoute et des conseils de la référente.



Infos et inscriptions : 06.52.76.54.13 / relaisfamilles.einville@famillesrurales.org

FRANCE SERVICES



Janvier à Juin 2025

5 habitants se sont rendus aux permanences délocalisées France Services et Conseiller Numérique dans les communes de Xures, Courbesseaux, Bathélémont, Hénaménil, Moucourt et Drouville.

Mardi 22 avril et mardi 20 mai 2025

Dans le cadre de la campagne d'impôt sur le revenu 2024, deux permanences sur rendez-vous ont été organisées par les services des impôts dans la commune d'EINVILLE afin de proposer une aide à la déclaration de revenus. 18 habitants présents.

Contact France Services : 03.83.72.06.91 / france-services.einville@famillesrurales.org

TEMPS LIBRES

Vendredi 7 mars 2025

Les participants des Après-midis Temps libres ont souhaité organiser une réunion afin de définir la date et la destination de la prochaine sortie, 26 habitants étaient présents.

Fin d'après-midi dans une ambiance très conviviale autour d'un goûter pour échanger sur les sorties à venir.



Vendredi 13 Juin 2025

MEISENTHAL visite commentée du site verrier.

Déjeuner au restaurant SAINT LOUIS LES BITCHE, visite de La Grande Place, Musée du Cristal.

Sortie ouverte à tous les habitants - 48 participants

Contact : 03.83.72.06.91 / association.einvilleetenvirons@famillesrurales.org

CONSEILLER NUMÉRIQUE



Les Ateliers numériques

Chaque mois, des ateliers numériques gratuits, accessibles à tous, sont organisés dans les locaux de l'association Familles Rurales. Animés par Anthony, conseiller numérique, ces rendez-vous se déroulent dans une atmosphère conviviale et accueillante.

Différents sujets sont abordés pour accompagner les habitants du Sânon dans la découverte et la maîtrise des outils numériques : ordinateurs, smartphones, tablettes.

Ces derniers mois, les participants ont pu explorer des thématiques variées comme la santé et le bien-être en ligne, la culture numérique ou encore le E-commerce.

Dès juillet 2025, de nouveaux thèmes seront abordés comme

le vocabulaire numérique et les réseaux sociaux notamment.

Gratuit sur inscription.



Infos et inscriptions : 07.67.82.45.49 / anthony.rubin@famillesrurales.org

VIE ASSOCIATIVE

ENFANCE ET JEUNESSE



JEUNESSE
Donner vie à ses projets

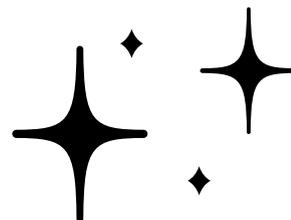
Accueil de février :

- 22 enfants au total sur cette semaine (10 enfants de -6 ans et 12 enfants de +6ans)
- Thème : L'âge de glace :la quête de Sid et ses amis
- Objectif de la semaine : Favoriser l'ouverture culturelle et sensibiliser l'enfant à l'apprentissage de la citoyenneté. L'équipe a mis en place plusieurs animations diversifiées sur cette semaine.

Accueil d'avril :

- 18 enfants dont 1 enfant à besoins spécifiques sur cette semaine (10 enfants -6 ans, 8 enfants +6 ans)
- Thème : Bienvenue à l'école de la magie. Une intervenante extérieure est venue sur la structure en intégrant une nouvelle animation sur le thème défini. Plusieurs nouvelles animations ont été proposées à la demande des enfants comme par exemple des ateliers scientifiques.
- Nous avons gardé les mêmes objectifs pour une continuité.

Les horaires de cet accueil ont changé : 07h30-09h au lieu de 07h et le soir de 17h à 18h au lieu de 18h30.



Infos et inscriptions auprès de Laura : 07.69.14.69.65 /
enfancejeunesse.einvill@famillesrurales.org

AF EINVILLE



Les 2 bancs de touches sur le terrain de match ont été refaits par la trésorière et le président. Ils méritaient un bon coup de rafraîchissement : la partie bois a été remplacée et vernie, le tour et le fond ont été repeints. De nouvelles affiches ont été installées aussi. Nous remercions l'entreprise CMTF et IMBROTEX pour les affiches.



Le club ouvrant à nouveau des sections jeunes à partir de la rentrée, il a organisé plusieurs animations découverte les mercredis après-midi, sous la direction de Franck responsable jeunes. Les enfants ont participé à plusieurs ateliers sur le terrain dans la joie et la bonne humeur.



Claudon BLAIZE, femme de Nicolas BLAIZE d'Einville, brûlée en 1581, le pâtre d'Einville, brûlé dans les années 1592, Nicolas FONTAINE, pâtre à Einville, brûlé en 1593, Sibille VACQUAIRE, d'Einville, femme de Jean VACQUAIRE, pâtre, brûlée en 1606, Barbillon CLAUDON, 59 ans née BOURDON, de Bathelémont-lès-Bauzemont, femme de Girard CLAUDON, laboureur, brûlée à Einville en 1615, voici les noms que nous avons relevés dans le « Mémorial des sorcières de Lorraine » établi par Jacques Roehrig(1).



Cette découverte nous a beaucoup touchés et nous avons voulu participer à cet hommage rendu à nos lointains concitoyennes et concitoyens en partageant l'histoire de cette chasse aux sorcières qui a sévi partout en France, et particulièrement en Lorraine durant les XVIe et XVIIe siècles.

D'après Albert Fournier(2), la sorcellerie a toujours fasciné et fait l'objet de répression et ce depuis l'Antiquité.



Vue détaillée du code de Hammurabi datant du 18e siècle avant notre ère, avec sa liste de lois, ses punitions du type « oeil pour oeil », et ses peines pour sorcellerie

La Bible met en garde contre un tel mal, avec le livre de l'Exode qui ordonne : « Tu ne laisseras point vivre la sorcière » (Exode 22:18) et le Lévitique « Si un homme ou une femme ont en eux l'esprit d'un mort ou un esprit de divination, ils seront punis de mort ; on les lapidera : leur sang retombera sur eux. » (Lévitique 20:27).(3)

Plus près de nous, et de loin en loin, les chroniques lorraines signalent, soit des édits contre les pratiques des sorciers, soit des faits de sorcellerie dont, au XIe siècle, un édit de Gérard d'Alsace faisant défense d'user « d'aucun mal engin ne sorcellerie pour empêcher femme d'avoir enfants de son corps »(4). Mais les sentences sont, relativement peu sévères pour l'époque.

C'est aux XVIe et XVIIe siècles que nous assistons à une véritable chasse aux sorcières.

« Il est malaisé de dire pour quelles raisons elle éclata particulièrement en ces années. Michelet a écrit « D'où vient la sorcière? Je dis sans hésiter : Des temps du désespoir ». Mais cette époque fut une époque relativement prospère.

1 A mort, la sorcière ! par Jacques Roehrig – la Nuée Bleue

2 Albert Fournier, médecin, membre de la Société philomatique vosgienne – Une épidémie de sorcellerie e Lorraine aux XVIe et XVIIe siècles. Extrait des «Annales de l'Est », (Nancy), cinquième année 1891, pp.228-259

3 In « Au fil des siècles, la chasse aux sorcières a fait des milliers de victimes » – Daniel S. Lévy – initialement paru sur le site nationalgeographic.com en langue anglaise

4 Chroniques, lois, etc., de la Lorraine au moyen âge, recueillies par Jacques Bournon, p. 1

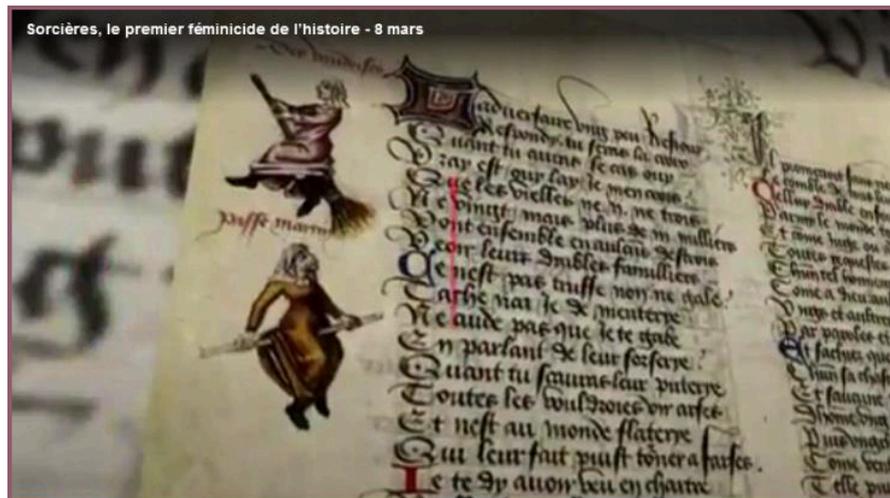
VIE D'ANTAN

L'Europe sort des guerres de religion. Le règne d'Henri IV en France est un règne réparateur, le commerce et l'industrie renaissent. L'Angleterre, sous Elisabeth, devient une nation riche. L'Allemagne elle-même respire après la paix d'Augsbourg et avant la guerre de Trente ans. En Lorraine, aucune période n'est aussi féconde que celle du duc Charles III. Une nouvelle ville de Nancy sort du sol comme par enchantement à côté de la Ville-Vieille, des industries de luxe y sont créées et attirent de nombreux artisans.

C'est en des pays heureux que la croyance à la sorcellerie fait ses ravages. Et sans doute, on peut dire que, pendant les guerres religieuses, les hommes s'étaient habitués aux bûchers. Leur cœur s'était endurci et ils passaient, indifférents ou hostiles, devant les flammes qui consumaient les prétendues sorcières. »(5)

Pour notre part, nous faisons l'hypothèse que cette chasse est provoquée par, entre autres sans doute, les faits suivants :

- Le Duc Charles III, après la révolte des Paysans contre laquelle le Duc Antoine a eu à combattre⁶, est très attaché à protéger « la vraie foi ».
- Les guerres ont provoqué des levées d'argent qui se sont ajoutées aux très nombreux taxes et impôts existants⁷
- Le diable est omniprésent dans les croyances du temps et supposé être à l'origine de tous les maux (sécheresses, inondations, tempêtes, maladies des humains - la peste a sévi en 1539 et la vérole est apparue en 1564 - et des animaux, la mort), tout ce pourquoi nos ancêtres n'avaient pas d'explications rationnelles. Ce sont les sorciers et surtout les sorcières qui sont ses complices. Les boucs émissaires sont bien commodes.
- Il ne faut sans doute pas ignorer la part des délations dues aux jalousies et autres règlements de compte.
- La conséquence de l'utilisation des tortures infligées aux accusés qui les amenait à dénoncer d'autres personnes.



Impossible d'en rester là.

Mais présenter celui qu'on nommera le Torquemada lorrain, c'est-à-dire Nicolas REMY, juge puis procureur de Charles III, connu pour son activisme dans ce domaine, le situer dans le système juridique du duché de Lorraine, et décrire un procès en sorcellerie nécessite d'autres articles qui figureront dans les bulletins suivants.

5 La Lorraine d'hier et d'aujourd'hui – paru le 5 septembre 2011 - Histoire du duché de Lorraine

6 La Guerre des Rustauds sous le duc Antoine de Lorraine – Docteur Artof, traduit par Camille Massing

7 Page 24 de A mort, la sorcière !

RECETTE DE LA TARTE À LA MYRTILLE DES HAUTES-VOSGES

Pour 6 personnes

En Lorraine, deux fruits sont particulièrement emblématiques de notre belle région : la mirabelle, fruit d'or de l'été, et la « brimbelle », ou myrtille pour le reste du monde. Dans les Hautes-Vosges, la cueillette bat son plein entre juillet et début août. Chacun a son coin favori pour satisfaire ses envies de tartes, de gâteaux, de glaces ou de confitures et en garder un peu pour l'hiver au congélateur. La Ville de Bruyères en a d'ailleurs aussi sa fête et sa Miss. C'est dire l'importance de ce fruit pour nous, Vosgiens de la montagne.

Truffé de vertus et de bienfaits, ce fruit est excellent pour la santé. D'où le dicton : « Quand la brimbelle apparaît, le médecin disparaît ». Tout est bon dans cette plante, aussi bien les feuilles que les fruits, pour guérir de nombreux maux.



Brimbelles de Lorraine (Crédits photo : Ryan Hodnett)



Tarte aux brimbelles des Hautes-Vosges (Crédits photo : Andrée VALENCE-LODWITZ pour le Groupe BLE Lorraine)

La tarte est quant à elle incontournable sur les crêtes et dans chaque ferme auberge. La tarte vosgienne, nature, se déguste sans flan sur les fruits. Sur le versant alsacien, on y ajoute un flan (migaine), qui pour nous gâche toute la saveur vivifiante des myrtilles, même si cela a l'avantage de tenir en place ces petits fruits à la découpe. A chacun son goût, il en faut pour tout le monde.

250 g de farine, 125 g de beurre, 125 g de sucre, 1 jaune d'œuf, 150 g de biscuits à la cuillerée, 400 à 600 g de myrtilles fraîches (indicatif car cela varie beaucoup selon le mûrissement et l'endroit de la cueillette), sucre glace, sel fin.

Préparer la pâte brisée en mélangeant la farine, le beurre ramolli, une cuillère à soupe de sucre, le jaune d'œuf, une pincée de sel et deux cuillères à soupe d'eau. Mélanger et pétrir trois minutes puis mettre en boule. Laisser reposer 30 minutes.

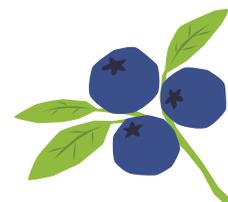
Abaisser ensuite la pâte sur 4 ou 5 mm d'épaisseur et garnir un moule à tarte préalablement beurré (s'il est en métal). Piquer le fond avec une fourchette. Étaler finement les biscuits écrasés pour absorber l'excédent de jus. Puis déposer les brimbelles et enfourner pour 25 ou 30 minutes au four à 180°C.

Sortir la tarte du four. Saupoudrer de sucre et éventuellement de cannelle. La démouler sur une grille.

Astuces : Les biscuits écrasés au fond et le sucre ajouté d'une cuillère à café de pectine (Vitpris ou bio) feront gélifier le jus.

Une bonne solution si on a le temps est de précuire la pâte à blanc 10 minutes et de la garnir ensuite.

Ne pas cuire la tarte trop longtemps car les fruits lâcheront encore plus de jus.



QUIZZ

1 - Qui peut voter aux élections municipales dès lors qu'il est inscrit sur les listes électorales ?

- A - les habitants majeurs de la commune
- B - les citoyens français
- C - les citoyens français et les citoyens ressortissants des pays membres de l'Union européenne

2 - A quel âge peut-on devenir maire ?

- A - 18 ans
- B - 23 ans
- C - 30 ans

3 - Qui élit le maire ?

- A - les électeurs
- B - les conseillers municipaux
- C - c'est le premier de la liste arrivée en tête

4 - Quelle est la durée du mandat de conseiller municipal ?

- A - 4 ans
- B - 5 ans
- C - 6 ans

5 - Comment est fixé le nombre de conseillers municipaux ?

- A - chaque commune décide de la composition de son conseil municipal
- B - il est fixé par la loi en fonction du nombre d'habitants
- C - il est fixé par la loi en fonction du nombre d'habitations

6 - A quel rythme le conseil municipal doit-il se réunir ?

- A - il n'y a pas de règle
- B - au moins une fois par mois
- C - au moins une fois par trimestre

7 - Comment le maire doit-il porter l'écharpe tricolore ?

- A - le bleu près du col quand elle est portée en écharpe
- B - le rouge près du col quand elle est portée en écharpe
- C - comme il veut

8 - Combien y a-t-il de communes en France au 1er janvier 2024 ?

- A - 366
- B - 36 668
- C - 34 875

9 - Qui sont les conseillers communautaires ?

- A - il sont des représentants de l'Union européenne auprès des communes
- B - ils représentent les communes au sein des établissements de coopération intercommunale
- C - ils représentent les différentes communautés religieuses présentes dans une commune

10 - Quels sont les principaux impôts et taxes votés par le conseil municipal ?

- A - la taxe d'habitation, la taxe foncière et la taxe professionnelle
- B - la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, la taxe foncière, la contribution économique territoriale
- C - la taxe d'habitation, la taxe foncière, la redevance pour l'audiovisuel





RÉPONSES DU QUIZZ

1 - C - Pour pouvoir voter aux élections municipales, il faut être de nationalité française ou être citoyen d'un pays membre de l'Union européenne, être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1er tour de scrutin, jouir de ses droits civils et politiques, être inscrit sur les listes électorales de la commune.

2 - A - Le candidat doit avoir 18 ans et être de nationalité française. Un conseiller municipal ressortissant européen ne peut pas être élu maire ou adjoint.

3 - B - Le maire est élu par et au sein du conseil municipal, au scrutin secret et à la majorité absolue pour les deux premiers tours de scrutin, et à la majorité relative si un troisième tour est nécessaire.

4 - C - Les conseillers municipaux sont élus pour six ans, et sont renouvelés intégralement au mois de mars de l'année électorale concernée.

5 - B - Le nombre de conseillers municipaux varie selon la taille de la commune : de 7 conseillers pour les communes de moins de 100 habitants, à 69 pour les communes de 300 000 habitants ou plus.

6 - C - Le conseil municipal doit se réunir au moins une fois par trimestre et l'ordre du jour, fixé par le maire, doit être communiqué avant le début de la séance. Celle-ci est ouverte au public sauf si l'assemblée décide le huis clos ou si le maire exerce son pouvoir de "police des séances", notamment en cas d'agitation, et restreint l'accès du public aux débats.

7 - A - Selon l'article D2122-4 du code général des collectivités territoriales, l'écharpe tricolore peut se porter soit en ceinture soit de l'épaule droite au côté gauche. Lorsqu'elle est portée en ceinture, l'ordre des couleurs fait figurer le bleu en haut. Lorsqu'elle est portée en écharpe, l'ordre des couleurs fait figurer le bleu près du col, par différenciation avec les parlementaires.

8 - C - Au 1er janvier 2025, le bulletin d'information statistique de la Direction générale des collectivités locales (DGCL) fait état de 34 875 communes sur le territoire national (incluant les départements d'outre-mer), soit 60 communes de moins qu'en janvier 2024

9 - B - Les conseillers communautaires représentent les communes au sein des organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). Selon la loi du 17 mai 2013, dans les communes de 1 000 habitants et plus, les conseillers communautaires sont élus au suffrage universel direct via un système de fléchage dans le cadre des élections municipales. L'électeur désigne le même jour sur le même bulletin de vote les élus de sa commune et ceux de l'intercommunalité.

10 - B - Les principaux impôts et taxes votés par les communes sont : taxe d'habitation sur les résidences secondaires, taxe foncière, contribution économique territoriale (en remplacement de la taxe professionnelle supprimée depuis 2010), taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), mais aussi taxe de trottoirs, taxe de pavage, taxe de séjour...



INFOS PRATIQUES

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Ramassage les jeudis
semaine paire : containers
semaine impaire : sacs jaunes



OUVERTURE DÉCHÈTERIE

Horaires d'été

1er avril au 30 septembre
lundi – vendredi : 14h–18h
mercredi – samedi : 9h–12h / 14h–18h



Horaires d'hiver

1er octobre au 31 mars
lundi – vendredi : 14h–17h
mercredi – samedi : 9h–12h / 14h–17h
fermée les jours fériés

NETTOYAGE DES TROTTOIRS

Il est rappelé que le nettoyage, le déneigement et le désherbage des trottoirs doivent être assurés par les riverains.



PERMIS DE DÉTENTION DE CHIENS DE 1ÈRE ET 2ÈME CATÉGORIE

Depuis le 31 décembre 2009, tous les propriétaires de 1ère et 2ème catégorie doivent posséder un permis de détention délivré par le maire de leur commune de résidence.



NUISANCES SONORES

les jours et horaires possibles d'utilisation de matériel bruyant sont les suivants :
du lundi au vendredi : 8h–20h
samedi : 9h–12h / 15h–19h
dimanche et jours fériés : 10h–12h



MÉDIATHÈQUE

heures d'ouverture :
vendredi : 17h–18h30
samedi : 10h–11h30
juillet/août :
vendredi 17h–18h30



CERCLE D'HISTOIRE LOCALE DU FOYER RURAL

Dernier vendredi de chaque mois à 14h30
(hors vacances scolaires), à
la Maison de la Halle



INTRAMUROS

IntraMuros est une plateforme mutualisée qui vous permet d'accéder à toutes les informations de votre bassin de vie.



**MAIRIE 5 RUE KARQUEL
54370 EINVILLE-AU-JARD**
tél. 03 83 72 92 01 courriel :

contact.mairie@einvilliau-jard.fr
site internet : einvilliau-jard.fr
Application mobile IntraMuros Page
Facebook : Commune d'Einville au
Jard Horaires ouverture secrétariat *
lundi – mercredi – vendredi :
16h–18h * mardi – jeudi : 10h–12h

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES "1,2,3 NOUNOU"

7 PLACE DE LA FONTAINE

Accueil de permanence

lundi – vendredi :
8h30–11h30

mercredi : 13h30–17h00

1er samedi de chaque mois :
8h30–11h30

tel/fax : 03 83 75 26 55



RELAIS FAMILLE-MSAP

58 GRANDE RUE

accueil et permanence

lundi : 8h30–12h / 13h–17h30

mardi : 13h–17h30

mercredi : 8h30–12h

jeudi : 8h30–12h

vendredi : 13h–17h30

tel : 03 83 72 06 91



PERMANENCE RELAIS FAMILLES

58 GRANDE RUE

accueil et permanence

lundi : 8h30–12h / 13h–17h30

mardi : 13h–17h30

mercredi : 8h30–12h

jeudi : 8h30–12h

vendredi : 13h–17h30

tel : 03 83 72 06 91

CONCEPTION / RÉALISATION

Commission Info-Communication
Impression : BS GRAPHISME

DECOUV' ASSO

Samedi 13 Septembre 2025

14H00 > 18H00

Salle Polyvalente "Le Familial"



DE
4 À 16 ANS

BOURSE AUX MATÉRIELS SPORTIFS

EN GESTION LIBRE
sur le parking du Familial

Démonstrations et initiations sportives
échecs, ping-pong (mini tournoi), judo, kayak,
poney, foot, colombophile, tir à l'arc ...

Ateliers

lecture, peinture, numérique, vidéo
mini parcours du combattant ...

Espace rencontre associations

Buvette sur place



Jeu concours



Avec la participation des associations Einvilloises
et celles des communes voisines

